

comment ça marche ?

Visite d'une maison de l'ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons

Les maisons du futur ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, issu d'un partenariat avec le Département de la Gironde, CAREIT Promotion et TLR Architecture, ont été conçues pour s'adapter aux besoins des enfants qui grandissent et faciliter le travail des éducatrices/teurs familiaux présents à leurs côtés, 24 h/24.



L'ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, en chiffres

- **1 grande maison** : espace administratif et d'activités communes
- **1 maison intermédiaire** accueil parents-enfants, vie en semi-autonomie, chambres autonomes
- **1 maison logistique** atelier, laverie, chaufferie, réserves, vestiaire
- **9 maisons d'habitation au total** : 1 maison individuelle et 4 x 2 maisons mitoyennes contenant chacune **6 chambres d'enfants**, de 11 m² chacune
- **1 espace central fédérateur**, largement végétalisé et protégé de la circulation des véhicules
- **1 an de travaux**



QU'EST-CE QU'UN ÉCOVILLAGE ?

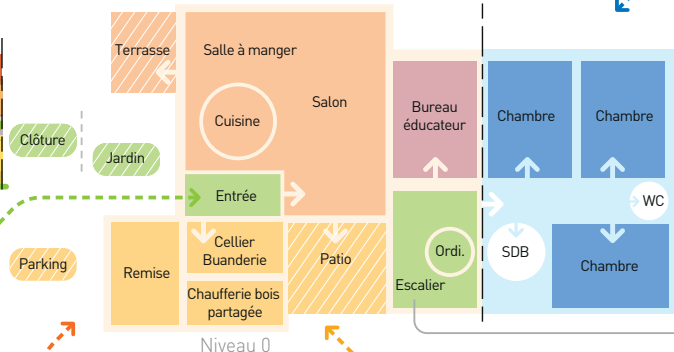
C'est un Village conçu dans le respect de l'environnement tant sur le plan des matériaux employés pour sa construction – principalement le bois – que sur celui de son fonctionnement quotidien visant une réduction significative de consommation d'énergie (niveau de performance minimum E2C2⁽¹⁾). Sablons est le premier ÉcoVillage d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE.

Un ÉcoVillage a aussi une dimension pédagogique : un dispositif de tri avancé est prévu, en lien avec les services locaux, des potagers et des composteurs seront installés dans les espaces extérieurs, des tablettes permettront aux enfants, comme aux éducateurs, de suivre en temps réel la consommation de leur maison.



Schéma fonctionnel d'une maison mitoyenne

Jour | Nuit



Les espaces de transition

Des lieux de transition entre l'extérieur et l'intérieur, ainsi qu'entre les espaces « jour » et « nuit », aident les enfants à se sentir chez eux :

- **La haie clôturant le jardin**, ainsi que le portillon, marquent l'accès à la maison, lieu de vie privatif. Ils mettent à distance l'espace commun et limitent les vis-à-vis entre maisons.
- **L'entrée**, seuil entre la vie extérieure et celle de la maison, est agencée de manière à ce que les enfants puissent s'asseoir pour enlever leurs chaussures, accrocher leur manteau.
- **L'espace informatique**, éclairé par le patio, est lié à l'espace « jour » mais se trouve suffisamment en retrait pour offrir un lieu calme.

Les espaces « jour »

- Ces lieux de partage, très lumineux avec de larges ouvertures, regroupent :**
- **Un salon et une salle-à-manger** à la fois en continuité et dissociés grâce à la disposition en « L » destinée à respecter la tranquillité de chaque espace.
 - **Une cuisine semi-ouverte**, située au cœur de la maison, pour que la préparation des repas soit un moment éducatif partagé. Ces espaces « jour » se prolongent vers une terrasse donnant sur un jardin privatif et un patio lumineux mitoyen permettant les échanges entre maisonnées.



Les espaces « nuit »

Ce sont les lieux de repos et d'intimité.

- Chaque maison est dotée de six chambres pour les enfants : trois au rez-de-chaussée (dont deux communicantes pour les fratries qui le souhaitent) et trois à l'étage.
- De taille identique, les chambres sont conçues pour offrir plusieurs configurations d'aménagement afin que l'enfant se crée son propre espace. Les enfants disposent d'une salle de bains et d'un sanitaire à chaque étage.

Les espaces « jour » et « nuit » sont clairement dissociés afin de favoriser le calme, assurer une intimité et protéger le sommeil des enfants comme celui des éducateurs.



Les espaces des éducateurs

- **Le bureau** se situe au rez-de-chaussée, entre les espaces « jour » et « nuit » afin d'en faciliter l'accès. Il a les mêmes dimensions qu'une chambre pour permettre de réétudier la disposition des pièces.
- **La chambre** des éducateurs est installée à l'étage, au débouché de l'escalier, afin que les enfants du rez-de-chaussée puissent y accéder facilement.
- **Une salle d'eau**, disposant de deux accès, se situe à côté de la chambre de l'éducateur.



Les espaces facilitant le travail des éducateurs

- **Le patio** permet aux éducatrices/teurs familiaux de deux maisons mitoyennes d'entretenir un lien visuel et de veiller sur la maisonnée voisine en cas de besoin.
- **Le cellier et la buanderie** sont situés, pour plus de commodité, près de l'entrée et de la cuisine pour limiter les distances à parcourir quand on est chargé.
- **Une place de stationnement** est prévue devant chaque maison pour faciliter la vie quotidienne.



(1) : Le label E2C2 ou encore E+C- (comme « énergie plus, carbone moins »), appelé également label énergie carbone, lancé en novembre 2016, préfigure la future réglementation thermique. L'un de ses principaux apports est d'intégrer, à l'évaluation des bâtiments, leur empreinte carbone.